

## CONSEIL MUNICIPAL du 11 JANVIER 2021

Le onze janvier deux mil vingt et un à vingt heures le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie à huis clos sous la présidence de M. Roland COURTEILLE, maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Dominique FAÏON, Annie LEPRINCE, Françoise LE CORRE, Julien MOTTIN, Christophe CLERGE, Corinne FERGANT, Evelyne SURVILLE, Céline BANCAUD, Roland COURTEILLE, Roland BOULANGER, Béatrice LEHODEY, Estelle GLOAGUEN et Stéphane GERMAIN.

Absent excusé : Monsieur Julien COCHET.

Absent : Monsieur Emmanuel POULAIN.

A été désigné secrétaire de séance : Monsieur Dominique FAÏON.

### à l'ordre du jour :

#### **N° 1-2021 Commission Communale des Impôts Directs.**

Après en avoir délibéré le conseil municipal nomme à la commission communale des impôts directs :

##### Commissaires titulaires.

Ambroise BERNARD  
Roger DUFAYEL  
Martine HARDEL  
Lionel SAVARY  
Roland EUDES  
Jacques IZABELLE

##### Commissaires suppléants.

Odile GOSSET  
Georges GIRARD  
Nicole JOUANNE  
Damien OSMOND  
Chantal MARGUERIE  
Isabelle JAMME

#### **Informations sur le dossier des ordures ménagères.**

M. le Maire apporte les précisions suivantes que sont :

- la répartition des rôles en matière de gestion des déchets
- les compétences des différents organismes (communes, agglomération et syndicat mixte)
- l'organisation actuelle et la fréquence des collectes
- le mode de financement actuel avec la répartition des coûts
- les enjeux environnementaux

Vu le système actuel, il indique qu'une adaptation du schéma de collecte est nécessaire pour l'ensemble des usagers du territoire et qu'un mode de financement unique doit être mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Pour la commune, M. le Maire informe que la tournée de ramassage est à revoir et que la sécurisation des emplacements des bacs doit être envisagée. Le conseil municipal lui demande de faire valoir ces arguments au sein de l'agglomération.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

**Ecole :** M. le Maire informe que selon les statistiques des Services Départementaux de l'Education Nationale, l'effectif prévisionnel du RPI diminuerait de 13 élèves à la rentrée scolaire de 2021.

Afin d'endiguer les baisses d'effectif M. le Maire propose de travailler les points suivants :

- analyse de la liste des naissances de la commune et prise de contact avec les familles pour connaître leur intention quant à l'inscription scolaire de leur enfant.
- recherche des coordonnées des familles dont les enfants ne sont pas inscrits au RPI afin d'en connaître la raison.
- estimer les départs et arrivées d'habitants sur les trois communes du RPI.
- définir des axes de communication pour mieux faire connaître le syndicat scolaire et la qualité de travail proposé par l'équipe pédagogique et le personnel du syndicat.

**Axe Saint-Lô / Coutances :** M. le Maire indique avoir eu un rendez-vous avec M. MORIN, Vice-Président du Conseil Départemental et fait un compte rendu des réunions relatives à ce projet routier. Il informe que 12 habitations sont concernées sur la commune.

**Personnel communal :** M. le Maire informe que M. Jacky LAMPIN, agent technique territorial, quitte ses fonctions au sein de la commune le 1<sup>er</sup> février 2021.  
En concertation avec M. Laurent OUTREQUIN, agent technique territorial à temps plein, le conseil municipal décide de ne pas remplacer le poste occupé par M. Jacky LAMPIN. En période de surcroît d'activité (printemps - été), il sera fait appel à un prestataire extérieur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.